



**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle – APELRRIN**  
**Samedi 25 septembre 2021**  
**Chalet Far Hills – 9h30 à 11h30**

**1. Approbation de l'ordre du jour**

D'entrée de jeu, M. John Richardson a confirmé le départ de M. Pierre Asselin, président, qui entreprend de nouveaux défis au sein de l'équipe menée par Donna Savalti, mairesse (Val-Morin). Il le remercie de son engagement soutenu au cours des trois années où il a occupé la présidence de l'Association; de l'impact qu'il a eu notamment par le biais de l'arrivée de nouveaux membres au sein du conseil et la concrétisation de projets porteurs pour l'APELRRIN.

M. John Richardson (vice-président de l'APELRRIN) ouvre l'assemblée, il confirme qu'il y a quorum et il lance la présentation.

**Résolution R01-2021**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Éric Ponton, appuyé par M. Jean-Pierre Bigras.

**2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des membres de l'APELRRIN tenue le samedi 7 novembre 2020**

**Résolution R02-2021**

Sur la proposition de M. Yves Chartrand appuyé par Mme Christine Dubreuil le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle est adopté.

**3. Présentation des États financiers 2019-2020**

M. Éric Ponton, trésorier, présente les états financiers.

**4. Nomination des experts comptables**

**Résolution R03-2021**

Sur la proposition de Mme Isabelle Gauthier, appuyé par M. John Richardson, la firme Trudel Desjardins CPA est reconduite pour leurs services d'experts comptables.

**5. Approbation du budget 2021-2022**

M. Éric Ponton, trésorier, présente le budget de la prochaine année (on maintiendra la cotisation à 70\$ en 2022).

### **Résolution R04-2021**

Sur la proposition de M. Yves Chartrand, appuyé par M. Jocelyn Grondin, le budget 2021-2022 est approuvé.

#### **6. Présentation du rapport d'activités 2020-2021**

Le président invite les différents membres responsables des projets à présenter leur statut.

- M. Pierre Asselin présente les éléments de l'exercice menant à l'élaboration d'énoncés de vision, mission, valeurs, objectifs et priorités dont un investissement de temps par le biais de plusieurs rencontres de la part des membres du sous-comité.
- M. Julien Fortier fait le tour du projet portant sur la qualité des eaux et l'identification des sources de contamination. Bien que certains progrès aient été accomplis, l'importance de maintenir les efforts, les mesures afin d'en arriver bel et bien à l'identification des sources de contamination demeure toute aussi cruciale pour les prochaines saisons.
  - M. Guy Drouin suggère aux membres du conseil la rédaction et l'envoi d'une lettre aux administrateurs de la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts visant l'acquisition et l'installation d'un débitmètre volumétrique, qui permettrait d'acquérir des données factuelles sur le volume des surverse (pour lesquelles la municipalité mesure actuellement la durée (unité de temps) de chaque surverse).
- M. Norman King présente les éléments reliés à la mesure de la transparence de l'eau du lac Raymond dans le cadre des activités encadrées par le RSVL. Le résultat de ces mesures demeurent plutôt stables depuis les trois dernières années.
- M. Pierre Asselin revient et offre un statut sur le dossier de l'agrandissement et mise aux normes de la station d'épuration de Val-David. De plus amples informations seront éventuellement partagées par les gestionnaires du ministère de l'Environnement.
- M. Richard Langevin explique les accomplissements reliés au projet sur la compréhension et l'amélioration de la gestion des niveaux d'eau de la rivière du Nord et du lac Raymond.
  - Suite aux discussions avec le directeur général d'Abrinord, ce dernier a proposé la création d'une table de concertation sur la gestion des niveaux d'eau à laquelle l'APELRRIN a été conviée de même que les mairesses de Val-Morin et Val-David. La mairesse de Sainte-Adèle a refusé d'y participer à cause de son emploi du temps chargé et les autres priorités qui l'occupent.
  - Le comité sur la gestion des niveaux d'eau de l'APELRRIN propose l'étude pour la justification et la réalisation éventuelle d'un ouvrage de rétention à la hauteur de la sortie des eaux. Ce qui n'empêchera pas d'étudier également les autres mesures d'atténuation contenues dans le document préparé par M. Claude Marche (Février 2021).

- M. Guy Drouin offre son soutien, à titre d'expert (il va solliciter la participation de M. Claude Marche), visant la création d'un comité technique, qui appuiera les efforts lancés par l'APELRRIN. On vise à obtenir des résultats, des faits sur les divers enjeux reliés aux variations des niveaux de l'eau dans le bassin versant de la rivière du Nord par le biais de modèles de simulation qui mèneront au déploiement de solutions.
- M. Guy Drouin suggère qu'il y ait des représentations de la part de l'APELRRIN auprès de la municipalité de Val-Morin afin que celle-ci adopte une résolution appuyant les démarches et/ou projets le cas échéant.
- Suite aux conversations menées par MM. Richard Langevin et Pierre Asselin, lesquelles visaient à sensibiliser les parties sur les impacts négatifs qui pouvaient résulter d'un manque de coordination lors de la levée des barrages au printemps, avec entre autres parties-prenantes les responsables de la Direction de la gestion des barrages, les riverains ont pu observer ce printemps 2021 l'absence de la subite et typique montée des eaux de la rivière du Nord et du lac Raymond qui résultent habituellement dans des inondations. Et bien que la Direction de la gestion des barrages n'ait pas confirmé hors de tout doute leur implication dans le changement du calendrier ou du recours à une coordination plus structurée le résultat fut positif. Il faut tenir compte des faibles chutes de neige, etc. Mais il est intéressant de constater qu'il y a eu un changement dans l'approche où tous les barrages n'ont pas été levés au même moment. Un autre dossier pour lequel il faudrait pouvoir obtenir des données factuelles, des mesures, etc.
- Fort de cette influence positive, M. Jean-Pierre Pilon suggère que l'APELRRIN reprenne contact avec les responsables de la Direction de la gestion des barrages à la fin de l'hiver ou début du printemps 2022 dans le but de renforcer l'importance d'une démarche planifiée de la levée des divers barrages qui écoulent leurs eaux dans la rivière du Nord et le lac Raymond dans le but de réduire les risques de crues subites printanières voire d'inondations.
- M. Yves Chartrand présente les avancées du projet qu'il a mené portant sur la réglementation des embarcations à moteur électrique de grande puissance. La rédaction d'un mémoire est écartée étant donné la modification apportée par Transport Canada (en décembre 2020), laquelle limite la puissance maximale d'une embarcation à 7,5kW pour tous les lacs inclus à l'annexe 3 du règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments sur les voies navigables (dont le lac Raymond fait partie), ce qui règle plus de 80% du problème. L'APELRRIN va continuer de prendre note de l'évolution de la situation sur le lac Raymond et la rivière du Nord pour les saisons 2021 et 2022 puis, décider de la suite de ce projet, des actions à prendre le cas échéant.
- M. John Richardson termine cette série de statuts de projets en cours avec les accomplissements et les prochaines actions visant l'obtention et le financement d'un ColiMinder. Il s'agit pour l'essentiel de poursuivre les rencontres avec les experts de l'entreprise puis de cibler les scénarios financiers permettant de couvrir les coûts d'acquisition (70 000\$, aprox.) et les coûts d'exploitations récurrents (estimés à 15 000\$/an). L'établissement de partenariats avec des représentants d'autres lacs,

municipalités et autres joueurs du secteur de l'environnement de la région fait aussi partie du succès de ce projet.

- Mme Isabelle Gauthier enchaîne avec la présentation des résultats du sondage auprès des membres. Bien que le sondage ait été acheminé aux 84 membres, les deux tiers ont ouvert le sondage et un tiers y a répondu. Le sondage a été préparé en français et en anglais. Ainsi,
  - 95% sont très satisfaits de leur adhésion à l'APELRRIN et
  - 95% recommanderaient l'adhésion à l'Association à leurs voisins et/ou nouveaux arrivants.
  - 97% sont en accord avec les 6 priorités en cours
  - Le niveau de satisfaction vis-à-vis des infolettres atteint 89%
  - Et, 100% des répondants confirment le renouvellement de leur adhésion l'an prochain (2022).
  - Le conseil aura à considérer deux enjeux potentiels soulevés par des membres (voir leurs commentaires).
- On souligne aussi l'implication des membres suivants qui part leur implication ont contribué au rayonnement de l'Association :
  - Jean-Pierre Bigras, représente l'APELRRIN au sein des comités (du CRE Laurentides et d'Abrinord).
  - Norman King (Participation aux activités du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)).
  - Julien Fortier accompagné de son fils, John Richardson et Christine Dubreuil ont participé à la distribution d'arbres (Val-Morin)
  - Jean-Pierre Bigras et Isabelle Gauthier ont pris part au Bioblitz journée organisée par Abrinord
  - Yves Chartrand, Isabelle Gauthier, John Richardson et Caroline Rombionti sont impliqués dans la rédaction, la traduction, la révision et la mise en page des infolettres de l'APELRRIN.

## **7. Priorités/projets 2021-2022**

Il a été convenu de maintenir les projets en cours tels quels :

- L'identification des sources de contamination;
- Le maintien de la collaboration avec les municipalités de Val-David, Val-Morin et Sainte-Agathe;
- Le suivi des projets de remplacement potentiel de l'émissaire et de l'agrandissement de la station de traitement des eaux usées de Val-David;
- La compréhension et amélioration de la gestion des niveaux d'eau de la rivière du Nord;
- La réglementation des embarcations à moteur électrique de grande puissance;
- La poursuite des démarches visant l'obtention d'un ColiMinder pour le lac Raymond.

## **8. Élection des administrateurs**

M. John Richardson souligne l'importance de planifier, d'investir du temps dans l'identification puis l'intégration de la relève au sein du conseil d'administration. C'est vital pour la pérennité de l'Association. Tout aussi important, la mobilisation des membres de

l'Association dans la réalisation des divers projets en cours. Les efforts reposent quasi exclusivement sur les épaules de quelques membres du conseil. Leur départ peut mettre en péril la poursuite des projets.

M. Pierre Asselin, a annoncé son départ de l'exécutif du conseil d'administration ainsi que Mme Isabelle Gauthier, qui occupait le poste de secrétaire.

Les administrateurs suivants ont confirmé leur intérêt de poursuivre leur mandat pour la prochaine saison 2022 :

**Jean-Pierre Bigras, Yves Chartrand, Christine Dubreuil, Richard Langevin, Éric Ponton** (trésorier), **John Richardson** (vice-président) et **Caroline Rombionti**.

Mme Isabelle Perreault a annoncé son souhait de se joindre aux administrateurs du conseil d'administration. John Richardson prévoit une rencontre avec elle au cours des prochaines semaines.

Lors d'une prochaine rencontre, les membres du conseil d'administration confirmeront quelles personnes occuperont les postes vacants : président/e, secrétaire et tout autre poste le cas échéant.

#### **Résolution R05-2021**

Sur la proposition de M. Yves Chartrand, appuyé par M. Éric Ponton, les sept membres du conseil d'administration de l'APELRRIN nommés ci-haut sont reconduits pour la prochaine année.

M. Denis Simpson a tenu à remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration qui a accompli tout un travail. Il renforce l'importance de poursuivre la promotion de l'Association, chacun de nous étant ses meilleurs ambassadeurs. Il y a de nombreux nouveaux venus dans notre communauté, assurons-nous de leur présenter l'Association et de les convaincre d'y adhérer.

#### **9. Divers (*varia*)**

Il n'y a pas eu d'éléments soumis lors de l'assemblée.

#### **10. Clôture de l'assemblée**

M. John Richardson, vice-président, APELRRIN, lève l'assemblée.

**Le secrétaire,  
Isabelle Gauthier**